



La maison de santé pluri professionnelle des Hauts Cantons recherche un médecin libéral ou un médecin à exercice partagé ville hôpital.

Le cabinet médical situé dans des locaux rénovés, est mis à disposition pendant deux ans ; un logement peut être proposé à titre gratuit.

L'équipe se réunit régulièrement autour de cas patients et profite d'un logiciel partagé.

Concernant la permanence des soins ambulatoires vous aurez la possibilité de participer, les weekend et jours fériés, au dispositif local « 3MHC ».

La Maison de santé est située en zone d'intervention prioritaire, les professionnels souhaitant s'installer peuvent bénéficier d'aides telles que :

➤ *PTMG : destiné aux jeunes médecins, ce contrat garanti une rémunération de 6900 euros pendant 2 ans et une protection sociale étendue assurée après 3 mois d'activité*

➤ *CAIM : Contrat d'aide à l'installation pour une activité libérale d'au moins 2,5 jours par semaine*

➤ *ZRR: Zone de revitalisation rurale qui donne droit à une exonération d'impôt totale pendant 5 ans puis dégressive jusqu'à la 8ème année.*

Cadre de vie :

La Maison de santé est située à Saint-Pons-de-Thomières au cœur du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, au carrefour des départements de l'Hérault, du Tarn et de l'Aude, à 50 km de Béziers et de Castres.

Pays de vignes et de garrigues, appuyé sur les hautes terres du Languedoc avec en toile de fond la table montagneuse du Caroux, ce territoire offre de nombreuses activités de pleine nature, que vous pouvez découvrir sur le [site internet du Haut Languedoc et Vignobles](#).

Contact : Laurence GLEIZE ou Martine YZON

laurence.gleize@ars.sante.fr 04 67 07 21 14

martine.yzon@ars.sante.fr 04 67 07 20 67